

LA CALADE DU BAOU

Histoire d'une restauration

La commune de Saint-Jeannet possède un site remarquable sur son territoire : le Baou de Saint-Jeannet. L'accès à ce site depuis le village se fait par un chemin historique qui a été endommagé par le temps et l'érosion causée par les pluies. Ce chemin, qui était autrefois une calade, sert également de passage au GR 51 et fait partie de l'étape du Grand Parcours des Baous «Saint Jeannet / Le Broc.»

La préservation du caractère historique et patrimonial de ce chantier a permis de mettre en avant les traditions locales et leurs particularités dans le cadre du projet d'itinérance du Grand Parcours des Baous. En effet, la calade est caractéristique des régions du sud de la France et illustre l'utilisation de matériaux disponibles à proximité du chantier. Par le passé, la main-d'œuvre était abordable, contrairement aux matériaux. Par conséquent, il était plus économique d'utiliser des matériaux de récupération ou facilement accessibles et gratuits, tels que les galets transportés par les cours d'eau, qui ne nécessitaient que le coût du transport.



La calade est réalisée en utilisant des galets ou des pierres, mélangés avec de la chaux et du sable. Grâce à ces matériaux simples et respectueux de l'environnement, nous pouvons créer un pavage capable de reproduire des motifs. En disposant les galets à plat sur leur tranche, on obtient un effet d'alignement et de motif. L'utilisation de galets de différentes couleurs permet d'introduire des éléments de couleur.

La combinaison de ces deux techniques représente l'essence même de l'art du pavage, et le caladage est un artisanat qui suit des règles précises.

Tout d'abord, il y a le tri des pierres, une étape fondamentale où les pierres sont soigneusement sélectionnées en fonction

de leur forme : courtes avec une face plate, longues, simples cailloux, chacune jouant un rôle spécifique dans la construction.

Ensuite, vient la pose. Contrairement à un dallage horizontal, les pierres sont posées debout, enfoncées dans le sol tout en laissant un espace pour permettre à l'air et à l'eau de circuler. Il n'y a pas de mortier entre les pierres, ce qui favorise les échanges entre le sol et l'atmosphère, permettant ainsi à l'eau de s'évaporer. Ce type de revêtement est conçu pour préserver et protéger la surface du sentier contre l'érosion naturelle et les dommages causés par le piétinement, en particulier dans les zones pentues.

Avant travaux



Après travaux

